COLLECTIF INTERASSOCIATIF AUTOUR DE LA NAISSANCE

Procès Verbal de l'assemblée générale du CIANE
15 janvier 2022, visioconférence

Ordre du jour

- Approbation du rapport moral et présentation des activités de l'association.
- Approbation du rapport financier présenté par la trésorière.
- Fixation des cotisations pour l'année 2022
- Candidatures et élection du CA

Associations présentes.	Pouvoir
Accueil Naissance	La Cause des parents
Alliance Francophone pour l'accouchement respecté (AFAR)	Grossesse Santé contre la pré-éclampsie
Adad	Nais'sens et parents
Arbre à bébés	9 mois avec ma bassine
CALM	Maisounaiton
CDAAD	
Césarine	
Coccinelle	
Bien Naitre et Grandir (BNG)	
Choisir Naître et Grandir	
Bien Naître Lyon	
Bien Naître Nantes	
Maman Blues	
Mettre ô Monde	
Naître en Finistère	
La Leche League France	
Société d'histoire de la naissance	
STL	

Soit la totalité des 23 associations adhérentes.

1) Présentation des activités de l'association et approbation du rapport moral 2021

Le rapport d'activité traduit peu le temps passé auprès des professionnels, parents et journalistes, etc. Il serait pertinent de compter les heures de bénévolat pour les intégrer dans les bilans d'activité et financiers.

Les activités ont fait l'objet d'une présentation (voir rapport en annexe). Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des associations présentes et représentées.

2) Présentation et approbation du rapport financier 2021

La trésorerie du Ciane est excédentaire et d'un montant important. Se pose la question de l'utilisation des sommes récoltées, étant donné qu'elles sont malgré tout trop faibles pour embaucher un salarié.

Différentes propositions et remarques:

- Payer un prestataire pour repérer et solliciter des associations spécialisées en périnatalité
- Embaucher un salarié libère du temps de travail pour rechercher des subventions.
- Faire appel à don défiscalisé pour lancer le projet d'embauche
- Prestataire "junior entreprise" dans certaines écoles.

Le rapport financier préparé par la trésorière (voir annexe) est approuvé à l'unanimité des associations membres présentes et représentées.

3) Fixation des cotisations 2022

Après discussion, il est décidé de maintenir les cotisations au niveau des années précédentes.

Montant minimum: - de 30 adhérents: 20€; de 30 à 49 adhérents: 40€; de 50 à 99 adhérents: 50€; de 100 à 199 adhérents: 70€; de 200 à 499 adhérents: 100€; au delà de 500 adhérents: 150€

4) Election du conseil d'administration

Candidates : Lucie Adalid (Coccinelle), Madeleine Akrich (AFAR), France Artzner (CALM), Hélène Carrère (MÔM), Anne Evrard (Bien Naître Lyon), Soizic Guérin-Cauet (Bien Naître Nantes), Nour Guerroudj (AFAR), Elise Marcende (Maman Blues), Vanessa Lasne (LLL), Laure Lenoir-Delpierre (CALM), Alison Passieux (AFAR), Dorothée Rameau (Bien Naître et Grandir 38), Aurore Viard-Crétat (Coccinelle)

Toutes les candidates sont élues à l'unanimité des associations présentes et représentées.

Fait à Paris, le 15 janvier 2022

Anne Evrard Co-présidente	France Artzner Co-présidente	Hélène Carrère Co-présidente
		